



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2026

Concours : Capes interne

Section : Langues vivantes étrangères : arabe

Rapport de jury présenté par : Madame Dounia Zebib, la présidente du jury et Madame Dounia Vercaemst, la secrétaire générale du jury.

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents du jury.

TABLE DES MATIERES

Avant-propos.....	3
Données statistiques de la session 2026	4
Rappel des épreuves écrites et orales.....	4
Épreuve d'admissibilité : épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (Raep) (coefficient 1).....	4
Épreuve d'admission : épreuve professionnelle en deux parties (coefficient 2)	5
Bilan de l'épreuve d'admissibilité (dossier RAEP).....	7
Conseils généraux	7
Première partie : valoriser son parcours professionnel.....	8
Deuxième partie : décrire et analyser une séquence pédagogique	8
Les annexes : faire les bons choix	10
Bilan de l'épreuve d'admission	11
Conseils généraux	11
Première partie : exploitation pédagogique de documents.....	13
Les consignes de l'épreuve	13
Présentation et analyse du dossier.....	14
La mise en œuvre de la séquence	18
Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère	22
Annexes : exemples de dossiers	25
Sujet n°1 (dossier collègue) :	25
Sujet n°2 (dossier lycée)	29
Sujet n°3 (dossier lycée)	32
Sujet n°4 (dossier collègue)	34

Avant-propos

Le présent rapport a pour objectif de dresser un bilan de la session 2026, afin d'aider les candidats non admissibles à mieux se préparer aux attendus des épreuves et de formuler des conseils et recommandations à l'attention de futurs candidats.

Le jury se réjouit tout d'abord de l'ouverture du concours du Capes interne d'arabe pour la deuxième année consécutive. Cette ouverture fait sens, dans la mesure où la proportion de professeurs contractuels au sein de notre discipline est en croissance continue depuis plus d'une dizaine d'années.

Le jury adresse toutes ses félicitations aux lauréats de cette session et leur souhaite pleine réussite dans la poursuite de leurs missions. Leur réussite au concours est le fruit d'une préparation rigoureuse aux différentes épreuves. Elle est aussi le reflet de l'expérience, des compétences acquises ainsi que de leur engagement dans une démarche de développement professionnel.

Pour ce qui est de la présente session, seuls trois des quatre postes ouverts au concours ont pu être pourvus. Le jury regrette qu'un nombre important de candidats n'ait pas mené à terme les démarches d'inscription : sur les 56 candidats inscrits, seuls 26 ont déposé un dossier RAEP. Le jury encourage donc l'ensemble des candidats à s'engager plus fortement dans la préparation des dossiers RAEP et des épreuves orales. Le jury est conscient des difficultés que peuvent rencontrer les professeurs contractuels, affectés à temps plein, pour préparer ces épreuves dans des conditions satisfaisantes. Il encourage vivement les professeurs contractuels en poste remplissant les conditions d'éligibilité à anticiper la préparation de leur dossier RAEP, afin de finaliser leur inscription dans les délais impartis et de mieux se préparer à une éventuelle admissibilité. Par ailleurs, une lecture attentive des rapports de jury devrait permettre de mieux comprendre les attendus relatifs au dossier RAEP et à l'épreuve d'admission. Enfin, le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation¹ constitue un document incontournable en vue de la préparation de ce concours.

Les remerciements du directoire vont tout particulièrement aux membres du jury dont la présence a été indispensable au bon déroulement de cette session et qui ont su apporter à la fois leur expertise et leur bonne humeur. Nous saluons également toutes celles et ceux qui ont contribué au bon déroulement de ce concours, notamment les cadres et gestionnaires de la direction générale des ressources humaines du ministère qui nous ont accompagnés durant toutes les étapes de cette session. Enfin, nous remercions très chaleureusement l'équipe de direction du lycée Bergson qui a bien voulu accueillir les oraux de ce concours, ainsi que l'ensemble des personnels de l'établissement qui se sont mobilisés pour que ces oraux se déroulent dans les meilleures conditions.

Dounia ZEBIB, présidente du jury

Dounia VERCAEMST, secrétaire générale du jury

¹ <https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm>

Données statistiques de la session 2026

Nombre de postes	4
Nombre d'inscrits	56
Nombre de dossiers RAEP présents évalués par le jury	26
Nombre de dossiers RAEP absents	30
Nombre de candidats refusés	15
Nombre de candidats éliminés	3
Nombre de candidats admissibles	8
Nombre de candidats admis	3

Bilan de l'admissibilité – Notes /20

Barre d'admissibilité : 9,5 / 20		
Dossier RAEP	Note minimum : 2	Note maximum : 13

Bilan de l'admission – Notes /20

Barre d'admission : 10,33 /20		
Epreuve orale	Note minimum : 7	Note maximum : 14

Rappel des épreuves écrites et orales

Épreuve d'admissibilité : épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (Raep) (coefficient 1)

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle comporte deux parties.

Dans une première partie (2 pages dactylographiées maximum), le candidat présente les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, que ce soit en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes.

Dans une seconde partie (6 pages dactylographiées maximum), le candidat développe, à partir d'une analyse de ses réalisations pédagogiques, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisie de présenter.

Le candidat présente et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectué, relatifs à la conception et à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux. Il explicite les modalités de la transmission des connaissances, les compétences visées, ainsi que les savoir-faire prévus par ces programmes et référentiels. Il précise également les modalités d'évaluation mises en œuvre, et les liens, le cas échéant, avec d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels. Peuvent également être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action, comme celles liées au suivi individuel des élèves, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages ainsi que sa contribution au processus d'orientation et d'insertion des élèves.

Chacune des parties devra être dactylographiée en Arial 11, interligne simple, sur papier de format 21 x 29,7 cm et être présentée de la sorte :

- dimension des marges : droite et gauche : 2,5 cm ; à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm
- sans retrait en début de paragraphe.

À son dossier, le candidat joint un ou deux exemples de documents ou de travaux réalisés dans le cadre de la situation décrite, qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury. Ces documents doivent comporter un nombre de pages raisonnable, qui ne saurait excéder dix pages pour l'ensemble des deux exemples. Le jury se réserve le droit de ne pas prendre en considération les documents d'un volume supérieur.

Le candidat atteste sur l'honneur de l'authenticité de toutes les informations figurant dans son dossier.

Le jury examine le dossier de Raep qu'il note de 0 à 20. Le dossier est soumis à une double correction. Il n'est pas rendu anonyme.

Les critères d'appréciation du jury portent sur :

- la pertinence du choix de l'activité décrite ;
- la maîtrise des enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques de l'activité décrite ;
- la structuration du propos ;
- la prise de recul dans l'analyse de la situation exposée ;
- la justification argumentée des choix didactiques et pédagogiques opérés ;
- la qualité de l'expression et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.

Épreuve d'admission : épreuve professionnelle en deux parties (coefficient 2)

Chacune des parties entre pour la moitié dans notation.

Première partie : exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury.

- Durée de la préparation : 2 heures
- Durée de l'exposé : 30 minutes maximum
- Durée de l'entretien : 25 minutes maximum

Cette partie de l'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien. Le jury précise au candidat le niveau d'enseignement (collège ou lycée général et technologique) auquel le sujet doit être abordé. Cette partie se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en langue étrangère.

Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère.

- Durée : 30 minutes maximum

Cette partie de l'épreuve prend appui sur un document audio, textuel ou vidéo en langue étrangère ou sur un document iconographique dont le candidat prend connaissance en présence du jury. Elle consiste en un compte-rendu suivi d'un entretien, les deux se déroulant en langue étrangère.

Dix minutes maximum imputables sur la durée totale des entretiens pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury. Cet échange se déroule en langue étrangère.

Bilan de l'épreuve d'admissibilité (dossier RAEP)

Le RAEP se compose de la façon suivante :

Partie I	Partie II	Annexes
Parcours professionnel	Séquence pédagogique	Illustrations de la démarche
2 pages maximum	6 pages maximum	10 pages maximum

Conseils généraux

Le jury recommande vivement aux futurs candidats de respecter scrupuleusement les modalités de constitution du dossier RAEP. Certains dossiers ont été éliminés en raison de diverses anomalies : page de couverture non conforme ou incomplète ; page de garde incomplète ; dépassement de la longueur maximale autorisée pour chaque partie.

Les consignes de mise en page et de longueur doivent donc être rigoureusement observées et il est conseillé de ne pas dépasser le nombre maximum de pages indiqué pour les annexes.

Afin d'éviter toute confusion, le jury conseille aux candidats de faire apparaître dans le corps du texte, et de manière explicite, les trois parties du dossier RAEP : la première partie, la deuxième partie et les annexes. Les candidats sont également invités à se relire attentivement afin de s'assurer que chacune des parties est visible et conforme aux attendus. De même, une relecture est nécessaire afin de vérifier que la police de caractère est bien harmonisée et conforme aux exigences du format.

Il est également attendu des candidats que le dossier soit rédigé en français, à l'exception des consignes des exercices qui doivent être rédigées en arabe. Une attention toute particulière doit être portée à la qualité de l'expression et la maîtrise du registre écrit. Une langue fluide et relevant d'un registre soutenu est attendue, reflétant les compétences rédactionnelles indispensables à l'exercice du métier d'enseignant. Le recours aux abréviations ainsi que l'emploi d'un registre oral ou familier n'ont pas leur place dans le dossier. Il est également rappelé que le respect des règles élémentaires de ponctuation est exigé. Il est vivement conseillé aux candidats de procéder à plusieurs relectures afin de s'assurer de la correction de la langue, en portant une attention particulière à l'orthographe, la grammaire et la syntaxe. Ces relectures permettront également de s'assurer de la cohérence de l'ensemble du propos, aussi bien au niveau de la forme que du contenu.

Le jury regrette avoir observé, dans plusieurs dossiers, des changements de polices de caractère et de mise en forme, pouvant questionner quant à la sincérité du propos et interroger quant à un possible recours à l'intelligence artificielle. Le jury rappelle qu'au-delà du respect du format et des modalités, l'exercice de préparation du dossier RAEP est une démarche personnelle exigeante qui demande une forme d'introspection, seule à même de faire partager un parcours, des questionnements et une réflexion véritablement incarnée.

Première partie : valoriser son parcours professionnel

Cette première partie est à la fois courte et très dense. En deux pages, le candidat doit présenter de manière synthétique son parcours professionnel, qu'il ait été effectué au sein de l'éducation nationale ou ailleurs.

Le jury doit pouvoir prendre la mesure de ce parcours, apprécier la réflexion, la capacité d'analyse du candidat, et comprendre ce qui l'a motivé à s'inscrire au concours interne. Le candidat doit ainsi convaincre du bien-fondé de sa démarche.

Le contenu attendu n'est donc pas uniquement descriptif. Il ne s'agit pas de retracer l'ensemble des missions accomplies, ni de dresser une liste exhaustive des postes ou fonctions occupés, à la manière d'un curriculum vitae. La quantité des actions conduites n'est pas en soi un gage de réussite. C'est davantage la qualité de la réflexion et la capacité de prise de recul du candidat que le jury cherche à apprécier dans cette première partie.

Le jury est particulièrement attentif au choix des actions ou des projets que le candidat retient comme les plus significatifs, et qui permettent d'illustrer son parcours. Le jury a particulièrement apprécié les candidats qui ont placé l'élève au cœur de leur réflexion et a pu regretter, à l'inverse, que certains propos soient centrés sur des réalisations essentiellement personnelles, dans lesquelles les élèves n'apparaissent que de manière marginale.

Il est attendu des candidats n'ayant pas eu d'expérience d'enseignement qu'ils mettent en lumière les compétences acquises au cours de leur parcours professionnel, en précisant en quoi celles-ci peuvent être utilement transférables à un contexte d'enseignement dans le secondaire.

Le candidat doit donc prendre de la hauteur et nous livrer la réflexion qu'il porte aujourd'hui sur le parcours qu'il a accompli, en mettant en évidence les enseignements qu'il en a tirés et les compétences qu'il a acquises. Il doit également expliciter les questionnements qui sont les siens et l'ambition qui l'anime et le pousse à présenter son dossier.

Le jury a particulièrement apprécié les candidats qui se sont prêtés à ce travail d'introspection, faisant preuve de lucidité sur les progrès accomplis et les marges de progrès restant à accomplir. Une première partie réussie est une première partie qui permet de montrer au jury que l'inscription du candidat au concours constitue l'aboutissement d'une réflexion personnelle sur son parcours professionnel et s'inscrit dans un projet mûrement réfléchi et motivé.

Deuxième partie : décrire et analyser une séquence pédagogique

Dans cette seconde partie du RAEP, il est attendu du candidat qu'il décrive avec précision le contexte dans lequel la séquence qu'il présente a été conçue. Il doit ainsi préciser le niveau de classe concernée (classe de seconde LVB, par exemple), le moment de l'année où cette séquence a été conduite, l'axe du programme dans lequel elle s'inscrit, le niveau visé au regard

du CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues) ainsi que le profil de la classe. Les formulations telles que « le niveau est globalement moyen », tout comme la distinction entre élèves « arabophones et non arabophones », sont à éviter. Le jury rappelle qu'il est attendu du candidat qu'il se réfère au CECRL pour évaluer les niveaux des élèves.

Le candidat doit également définir les objectifs poursuivis par la séquence : objectifs culturels, linguistiques, éducatifs et communicationnels. Le projet final de la séquence pourra alors être énoncé.

Une partie du dossier doit être consacrée à la présentation des supports utilisés dans la séquence : nombre de documents, nature de ces documents, auteurs, sources et contenu synthétique. Le jury rappelle qu'une séquence pédagogique repose avant tout sur des supports. Il est donc difficilement concevable de présenter une séquence en faisant l'impasse sur cette présentation ou en restant très évasif à ce sujet.

Le jury a constaté que plusieurs propositions ont pu s'inspirer de supports ou séquences partagés en ligne ou déposés dans l'espace Tribu Continuité pédagogique, destiné aux professeurs d'arabe du secondaire, sans que ces sources ne soient citées. Le jury n'est pas opposé au fait que des candidats puissent s'inspirer d'une séquence existante et l'adaptent, à condition qu'ils le justifient au regard de la situation d'enseignement décrite. En revanche, il n'est pas acceptable de reprendre à son compte des séquences ou des démarches d'exploitation sans les citer. Dans le cadre de cet exercice, les candidats sont invités à privilégier une séquence qu'ils ont eux-mêmes conçue.

Une fois ces premiers éléments explicités, le candidat peut présenter la mise en œuvre de sa séquence, en évitant de se perdre dans des détails inutiles ou d'omettre l'essentiel, à savoir la façon dont les activités proposées vont permettre de préparer progressivement les élèves à la réalisation du projet final. Le jury conseille aux candidats de veiller à rendre lisible la progression de la séquence et la contribution de chaque étape à la réalisation des objectifs fixés. La mobilisation de concepts didactiques est bienvenue, à condition qu'ils soient maîtrisés et que leur usage soit justifié par le contexte.

Il est également attendu du candidat qu'il identifie les points forts ainsi que les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre, et qu'il en propose une analyse réflexive. Cette démarche est essentielle car elle permet d'apprécier la capacité du candidat à porter un regard critique sur sa pratique, à reconnaître ses erreurs d'appréciation, à identifier ses marges de progression et à ajuster sa démarche aux besoins des élèves. Il n'est pas attendu du candidat qu'il propose une séquence parfaite, mais plutôt qu'il explicite avec précision les enseignements qu'il a pu tirer de sa mise en œuvre. Le jury s'attend donc à ce que le candidat confronte son projet de séquence à sa mise en œuvre effective, et qu'il fasse part au jury des ajustements apportés ainsi que des enseignements qu'il en a tirés.

Le jury rappelle que les sujets sensibles et d'actualité doivent être abordés avec distance et avec la plus grande prudence. Le choix des supports doit obéir à une sélection stricte, excluant

les contenus violents ou susceptibles de provoquer ou réveiller des traumatismes chez les élèves.

Les annexes : faire les bons choix

Afin de faciliter la lecture du dossier, il est conseillé de faire apparaître, dans le corps du texte, des renvois explicites à chaque annexe. L'ordre d'apparition des annexes dépend donc des choix rédactionnels opérés par le candidat. Le jury recommande de sélectionner des annexes dont le contenu est effectivement introduit et analysé dans le dossier. Il convient ainsi de procéder à une sélection minutieuse des annexes, de veiller à leur lisibilité et d'éviter de dépasser les dix pages autorisées. Les documents retenus doivent permettre d'illustrer la présentation du candidat. Il est peu pertinent d'inclure des annexes qui ne sont ni commentées dans le corps du texte, ni accompagnées d'un renvoi explicite.

Les annexes permettent au jury d'apprécier de manière concrète le travail réalisé dans le cadre de la séquence par le candidat ou les élèves. Elles peuvent être de nature variée : exemple de support utilisé dans la séquence ; proposition de didactisation d'un support authentique ; évaluation ; trace écrite figurant au tableau ou dans le cahier d'un élève ; productions d'élèves ; prise de notes d'élèves dans le cadre d'une activité proposée ; copies d'élèves anonymisées, etc.

Les professeurs d'arabe disposant de peu de ressources didactiques, en comparaison des autres langues, il peut être pertinent de proposer en annexes des pistes d'exploitation didactique de supports authentiques tirés, par exemple, de la littérature jeunesse en langue arabe. De même, lorsqu'une évaluation est présentée, celle-ci doit être accompagnée des critères d'évaluation (barème, grille critériée, etc.) et faire l'objet d'un commentaire de la part du candidat. Les productions d'élèves sont à privilégier car elles sont riches d'enseignement. Elles peuvent faire l'objet d'une analyse et permettre de mieux appréhender les profils d'élèves présents dans la classe, notamment en sélectionnant des copies différentes et représentatives du groupe classe. Le candidat peut également commenter ces copies afin de proposer des pistes de remédiation et d'apprécier le degré d'acquisition des compétences visées dans le cadre de la séquence.

En revanche, certains documents, comme des extraits de manuels ou de méthodes d'arabe qui ne sont pas le fait du candidat, n'ont pas leur place dans ces annexes, à moins que ces extraits ne soient suivis d'une adaptation personnelle clairement analysée et commentée. Il est également conseillé d'éviter les documents trop longs. Enfin, lorsqu'un support sonore ou vidéo est présenté, sa durée ainsi que sa transcription peuvent être indiquées. Le candidat doit sélectionner un extrait d'une longueur maximale d'une minute et trente secondes et en préciser l'emplacement en cas de lien hypertexte. Le jury ne visionnera pas de document si ces informations ne sont pas clairement et explicitement indiquées.

Bilan de l'épreuve d'admission

Conseils généraux

L'épreuve d'admission est une épreuve orale constituée de deux parties, chacune affectée du même coefficient. Chaque partie comprend une présentation orale par le candidat suivie d'un entretien avec le jury. Le temps de préparation est de deux heures pour la première partie de l'épreuve et de dix minutes pour la seconde. Les deux parties de l'épreuve se suivent sans interruption, ce qui fait de cette épreuve orale un véritable marathon nécessitant une préparation et un entraînement rigoureux.

Le jury recommande vivement aux candidats de se familiariser avec le format et les attentes de l'épreuve afin de mieux gérer leur temps - aussi bien durant la préparation que lors de l'exposé - ainsi que le stress qui sera inévitablement occasionné le jour de l'épreuve. Un manque d'entraînement ou de préparation a pu conduire certains candidats à ne pas exploiter efficacement les temps de préparation, relativement courts. Cette remarque vaut tout particulièrement pour la deuxième partie de l'épreuve, durant laquelle le candidat découvre le document en présence du jury et ne dispose que de dix minutes de préparation. Elle s'applique également à la première partie de l'épreuve qui s'appuie sur un dossier : les deux heures de préparation passent rapidement et doivent être optimisées afin de permettre au candidat de répondre pleinement aux attendus de l'épreuve.

Certains candidats ont également rencontré quelques difficultés à gérer le temps durant leur exposé devant le jury. Certains ont consacré trop de temps à une partie de leur exposé au détriment d'une autre ; d'autres, au contraire, n'ont pas réussi à occuper la totalité du temps imparti, par manque de contenu, ou parfois aussi en raison d'un état de stress pouvant générer un débit de parole trop rapide, des interruptions au cours de l'exposé, ou un arrêt prématuré de la présentation.

Le jury comprend parfaitement que la situation d'examen soit facteur de stress et conseille aux candidats de prendre quelques secondes pour reprendre leurs esprits et se recentrer. Il recommande également de préparer des notes synthétiques, claires et facilement lisibles, permettant de retrouver rapidement le fil de l'exposé et de l'argumentation. Le jury déconseille vivement de rédiger intégralement son intervention. Il est préférable de mettre en évidence dans ses notes le plan de l'exposé, les idées principales ainsi que les transitions entre les différentes parties. Le jury a constaté que certains candidats se perdaient dans des notes trop rédigées dont ils perdaient le fil durant leur prestation. Il conseille également d'agrafer les feuilles de brouillon afin d'éviter toute confusion pendant l'exposé et de ne noter que l'essentiel, les notes devant constituer un appui à la prise de parole et non un texte à lire.

Le jury rappelle par ailleurs que les candidats ont la possibilité d'apporter un chronomètre afin de mieux gérer leur temps durant l'épreuve. Une horloge est mise à disposition, aussi bien dans la salle de préparation que dans la salle de passation de l'épreuve.

Le jury insiste sur le fait qu'il s'agit avant tout d'une épreuve orale et qu'il est attendu des candidats qu'ils s'investissent pleinement dans l'exercice en mobilisant l'ensemble des compétences orales requises. Le jury est particulièrement attentif à la façon dont le candidat s'adresse à son auditoire et anime son propos. Il est tout autant attentif à la correction de la langue, la clarté et l'intelligibilité de l'exposé. Une présentation clairement structurée, répondant aux exigences de la communication orale, avec un débit adapté et une élocution claire, valorise le candidat et permet d'apprécier sa capacité à adopter la posture attendue d'un professeur.

Le jury rappelle à ce titre que le discours oral n'est pas un « écrit oralisé ». Cela signifie que le candidat ne doit pas lire ses notes. Le jury peut ainsi être amené à interrompre un candidat trop absorbé dans la lecture de son texte et le rappeler à la nécessité de s'adresser à son auditoire. Le jury rappelle cependant que les candidats doivent maintenir un registre de langue soutenu durant la totalité de l'épreuve. Certains candidats ont eu tendance à s'éloigner du registre académique attendu, en ayant recours à des contractions propres au français familier oral, telles que « j'sais pas » au lieu de « je ne sais pas ». Ce problème ne s'est pas posé en arabe. Le jury précise également que le candidat doit se garder de toute familiarité avec les membres du jury. Ce dernier fait preuve de bienveillance à l'égard des candidats tout en maintenant une forme de distance professionnelle, seule garante d'une équité de traitement entre l'ensemble des candidats.

L'épreuve orale permet d'apprécier le niveau de maîtrise des candidats en français, puis en arabe. Un professeur certifié doit pouvoir attester d'un niveau de maîtrise suffisant dans les deux langues : l'arabe, langue enseignée, mais aussi le français qui est la langue de scolarisation et la langue de communication au sein de l'établissement. C'est également en français que le professeur devra rédiger les appréciations de ses élèves. Le jury se réjouit d'avoir constaté des progrès notables chez certains candidats arabophones et encourage l'ensemble des candidats à poursuivre leurs efforts.

Enfin, le jury rappelle que les entretiens qui suivent chacune des deux parties de l'épreuve ne visent aucunement à piéger le candidat. Ils permettent au jury d'apprécier la capacité du candidat à interagir, à prendre en compte les questions posées et les remarques qui lui sont adressées. Il est attendu du candidat qu'il fasse preuve d'écoute et accueille de manière constructive les remarques du jury. Il ne lui est pas demandé de renoncer aux positions défendues lors de son exposé, même s'il peut être amené à faire preuve de souplesse et d'ouverture d'esprit lorsque cela est nécessaire. S'enfermer dans une interprétation erronée ou persister dans une exploitation inadaptée n'est dans l'intérêt d'aucun candidat. Le jury a particulièrement apprécié les candidats capables de remettre en question certains aspects de leur réflexion et de la faire évoluer à la lumière des remarques formulées. Il a également valorisé les candidats capables de défendre leur point de vue, tout en restant ouverts au dialogue.

Première partie : exploitation pédagogique de documents

La première partie de l'épreuve d'admission s'appuie sur un dossier composé de documents de natures variées et comprenant *a minima* un document sonore ou une vidéo, un document iconographique et un document textuel. Le candidat se voit remettre en salle de préparation son dossier. Chaque dossier indique le niveau d'exploitation attendu : collège ou lycée. La classe ou le profil des élèves ne sont cependant pas précisés. C'est au candidat de proposer l'exploitation qui lui paraît être la plus adaptée au dossier qui lui a été remis. Quel que soit le niveau d'enseignement des candidats, ces derniers pourront se voir remettre un dossier collège ou lycée.

Les consignes de l'épreuve

Les consignes de l'épreuve étaient cette année précisément formulées et indiquées comme suit (partie en italique) :

TRAVAIL A FAIRE PAR LE CANDIDAT

La durée totale de l'épreuve est de 55 minutes. Elle se déroule en deux parties : un exposé de 30 minutes maximum suivi d'un entretien avec le jury de 25 minutes maximum.

L'épreuve se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui seront présentés en langue arabe (Arrêté du 19 avril 2013).

A- Exposé

1. Vous procéderez à la présentation et à l'analyse du dossier, en mettant en évidence les potentialités didactiques des documents et la façon dont ils s'articulent les uns aux autres. 2. Vous présenterez dans un second temps les modalités de mise en œuvre du projet d'exploitation retenu, en veillant à une cohérence d'ensemble entre attendus, objectifs fixés, et progression des différentes étapes. Vous serez amené à préciser :

- *La classe destinataire et le niveau visé ;*
- *L'entrée culturelle des programmes et la problématique retenue ;*
- *Le projet final ou la tâche finale et les productions attendues des élèves ;*
- *L'ordre dans lequel vous comptez exploiter les supports ;*
- *Les pistes d'exploitation didactique et pédagogiques des supports ;*
- *Les consignes, en langue arabe, des activités proposées ;*
- *Les situations d'entraînement et d'évaluation envisagées.*

B- Entretien avec le jury

Lors de l'entretien, le jury pourra engager le candidat à préciser, corriger ou développer certains aspects du projet énoncé.

Le temps alloué à chacune des deux parties de l'épreuve est précisé au candidat. Le jury rappelle que si le candidat interrompt son exposé avant la fin des trente minutes, le temps restant ne sera pas reporté sur la phase d'entretien.

Le jury se permet de rappeler que les consignes des activités proposées aux élèves dans le cadre du projet pédagogique doivent être formulées en arabe standard. Bien que cette exigence soit clairement mentionnée dans les consignes du dossier, le jury a constaté que certains candidats n'ont pas accordé une attention suffisante à cet aspect de l'épreuve.

Une lecture attentive des consignes permet également de comprendre que le candidat doit exploiter l'ensemble des documents du dossier et qu'il ne lui est pas permis d'en écarter un ou plusieurs. Les candidats ne sont cependant pas tenus d'exploiter l'intégralité de chaque support. Certains passages peuvent être sélectionnés, à condition que ces choix soient dûment justifiés et répondent à des objectifs didactiques et pédagogiques précis.

Dans le sujet numéro 1, le candidat pouvait par exemple décider d'exploiter en priorité une partie du document vidéo, notamment celle consacrée à la biographie de l'artiste. Les élèves pouvaient alors être amenés à repérer les lieux cités, tous situés dans la vieille ville de Damas. Dans un second temps, ils pouvaient localiser ces lieux ainsi que la boutique de l'artiste sur le plan de la vieille ville de Damas.

Pour compléter ces premières remarques, le jury précise qu'il n'est pas attendu du candidat qu'il ajoute d'autres supports au dossier. Celui-ci pourrait bien entendu être enrichi par d'autres documents, mais les potentialités de didactisation et d'exploitation offertes par les supports proposés sont déjà largement suffisantes dans le contexte de cette épreuve. Il peut toutefois être envisageable d'utiliser, par exemple, des captures d'écran d'un support vidéo pour travailler plus précisément sur un support iconographique contenu dans la vidéo. Le candidat peut également envisager un travail de recherche documentaire dans lequel les élèves sont encouragés à prolonger le travail de la classe, et rechercher, dans le cadre du premier dossier proposé en annexe (sujet n°1) par exemple, d'autres œuvres artistiques des deux artistes damascènes cités. Le travail réalisé à partir des œuvres contenues dans ce dossier pourra être ainsi adapté à d'autres supports du même type, notamment dans le cadre de la réalisation de la tâche finale. Le jury se permet cependant d'insister sur le fait que le projet conçu et présenté doit reposer majoritairement sur les supports contenus dans le dossier.

Enfin, une lecture attentive des consignes permet de comprendre que l'exposé attendu se répartit en deux parties distinctes, sans que ne soit précisée l'importance respective de chacune des parties.

Présentation et analyse du dossier

- *Propos introductif*

La présentation des supports du dossier doit permettre au candidat de mettre en avant la

réflexion didactique qui va guider ses choix et orienter la construction de son projet pédagogique. L'exploitation des supports doit s'appuyer sur les potentialités offertes par le dossier. Le jury ne s'attend pas à une exploitation unique ou prédéterminée de chaque dossier. Il conseille toutefois aux candidats de s'appuyer sur les éléments saillants du dossier pour construire leur projet pédagogique. Les supports constituent en effet la matière première de la séquence et les élèves ne pourront en appréhender les étapes qu'à travers l'exploitation qui sera proposée des supports.

La présentation et l'analyse du dossier constitue donc un préalable indispensable à la définition du projet pédagogique qui sera retenu par le candidat. Cette partie n'est cependant pas d'importance égale à la seconde partie de l'exposé qui constitue le cœur de l'épreuve, à savoir la mise en œuvre du projet pédagogique retenu par le candidat. Il convient de veiller à ne pas lui consacrer un temps disproportionné.

Le jury met en garde les candidats et leur conseille de ne pas rechercher l'exhaustivité dans la présentation et l'analyse des supports. Au contraire, le jury attend des candidats qu'ils opèrent des choix dûment justifiés, plutôt qu'un inventaire des exploitations possibles du dossier. Chaque dossier pouvant se prêter à plusieurs exploitations, cette démarche serait vaine et risquerait de nuire à la cohérence de la mise en œuvre de la séquence.

- *L'identification de la thématique des dossiers*

Chaque dossier est construit autour d'une thématique qui traverse l'ensemble des supports proposés. L'identification de cette thématique constitue la première étape qui va permettre aux candidats de comprendre la façon dont le dossier a été pensé. Il convient donc d'explicitement cette thématique dès l'introduction et de ne pas considérer que cette question est trop évidente pour être abordée lors de l'exposé.

Par exemple, le sujet n°1 a pour thématique la représentation du couple légendaire de Antara et Abba à travers l'œuvre de deux artistes damascènes, tous deux inspirés des récits de la sîra. Le sujet n°2 traite, quant à lui, de la prise du port d'Alger, événement historique situé à l'époque précoloniale, associé dans le dossier aux frères Barberousse et au personnage de Zaphira. Le dossier n°3 aborde le thème du récital d'Oum Kalthoum de 1967 à l'Olympia de Paris, principalement à travers le reportage réalisé par la journaliste égyptienne Salwa Hijazi. Enfin, le dossier n° 4 porte sur la représentation du chat chez l'auteur et illustrateur égyptien de littérature jeunesse, Mohieddine Labbad.

Bien que l'ensemble de ces thématiques soient traitées de manière explicite dans les dossiers, certains candidats ont rencontré des difficultés à les identifier avec précision. Par exemple, les candidats ayant traité le dossier n°3, ont eu tendance à mettre l'accent sur la diva égyptienne Oum Kalthoum au détriment de la journaliste égyptienne Salwa Hijazi, pourtant tout aussi centrale dans le dossier. Un autre exemple concerne les candidats ayant présenté le dossier n°4 : bien que le personnage du chat soit présent de manière évidente dans plusieurs supports, ils n'ont pas su mettre en évidence sa centralité dans leur analyse et leur présentation.

Une fois la thématique identifiée, le candidat doit s'interroger sur la façon dont chaque document la traite afin de mettre en évidence des similitudes, des divergences ou des complémentarités. Par exemple, dans le dossier n°1, il était intéressant d'observer la façon dont le thème fédérateur du dossier, à savoir la représentation du couple légendaire de Antara et Abba chez deux artistes damascènes, est traité et illustré dans chaque support. Une lecture attentive du dossier permettait de relever l'absence de Antara dans l'affiche de l'exposition représentée dans le document 2. Cette absence, loin d'être anodine, devait être interrogée et interprétée en lien avec les éléments de compréhension apportés par l'article.

De même, dans le dossier n°2, il était attendu des candidats qu'ils relèvent la présence du personnage de Zaphira dans le film, ainsi que son absence dans l'extrait de manuel scolaire et dans la reproduction de l'œuvre de l'artiste algérien Mohamed Racim. Il était également attendu des candidats qu'ils repèrent les dissonances dans le traitement des frères Barberousse entre le film d'une part, et les autres supports d'autre part. Même un candidat ne connaissant pas le film ou les personnages évoqués pouvait s'appuyer sur les éléments explicites du dossier pour formuler des hypothèses et les éprouver. L'article de presse évoquait en effet sans ambiguïté la polémique suscitée par le film, et permettait d'interroger le caractère historique du personnage de Zaphira.

- *La présentation des documents*

Le jury attend des candidats qu'ils présentent avec précision et concision la typologie des documents présents dans le dossier. Une affiche d'exposition qui illustre un article de presse est à distinguer, par exemple, d'une reproduction d'œuvre d'art. Le jury a pu s'étonner qu'aucun candidat ayant travaillé sur le dossier n°3, n'ait indiqué que tous les documents du dossier relevaient d'un type journalistique et étaient de natures variées : un extrait de reportage journalistique, un extrait de revue de presse, un article de presse et des extraits de titres de presse en arabe. L'ensemble de ces documents ont pour sujet commun le récital donné par la diva égyptienne Oum Kalthoum dans la salle de l'Olympia à Paris en 1967.

Le jury recommande aux candidats de s'entraîner à identifier les différents types de documents et renforcer leur maîtrise de leur typologie afin d'en améliorer l'analyse.

- *L'analyse*

Le candidat doit ici problématiser les supports dans une perspective didactique. Il s'agit moins de montrer qu'on a compris le contenu du support, que de mettre en évidence une réflexion sur leur intérêt pédagogique et sur la manière dont ils peuvent être exploités dans le cadre de la séquence. Il est attendu du candidat qu'il adopte une démarche concrète et qu'il évite de multiplier les références à des concepts didactiques théoriques, sans en expliciter l'application effective dans l'analyse proposée du support.

Le jury propose quelques exemples concrets de questions non exhaustives qui peuvent guider le candidat dans son analyse des supports :

- Quelle partie de l'ère arabophone est traitée dans le support ?
- Quels sont les obstacles potentiels à la compréhension du support ?
- Sur quelles aides l'élève va-t-il devoir s'appuyer pour faciliter l'accès au sens ?
- Quelle stratégie l'élève va-t-il pouvoir déployer pour surmonter ses difficultés ?
- Quel fait de langue serait-il pertinent de cibler ?
- Comment répondre aux problématiques relevées dans le cadre de la préparation de la séquence ?

Une analyse réussie est une analyse qui met en évidence le potentiel didactique de chaque document, mais aussi celle qui souligne les relations entre les différents documents qui composent le dossier, en faisant apparaître les mises en résonance possibles.

Dans le dossier n°1, le candidat pourra ainsi relever que le plan de la vieille ville de Damas fait écho à plusieurs lieux mentionnés dans les différents supports du dossier. Cette carte pourra par exemple être exploitée afin de situer et faire repérer l'emplacement de la boutique du premier artiste et du quartier de Bab Touma qui apparaît dans le titre de l'exposition du second artiste.

Dans le dossier n°4, le candidat peut mettre en évidence les mises en résonance possibles entre le document 1 et le document 3. L'auteur-illustrateur se présente dans les deux documents, dans le premier à l'oral et dans le second à l'écrit, dans une présentation signée et écrite de sa main. Cette écriture manuscrite devra faire l'objet d'un travail spécifique, afin d'amener les élèves à découvrir et reconnaître les traits de la graphie orientale employée. Au sein de ce même dossier, il est également intéressant d'associer la photographie de l'auteur (document 2) à son personnage de chat, tout en la mettant en relation avec le portrait de l'auteur fait par son fils (document 3), ou encore de comparer la photographie du chat avec les illustrations des personnages de chat.

Dans le cas du dossier n°3, l'analyse de la série d'extraits vidéo proposée devait permettre de montrer l'intérêt et le potentiel didactique de ces supports. On y voit une journaliste, Salwa Hijazi, en reportage à Paris, interviewant plusieurs personnes venues assister au concert de leur diva Oum Kalthoum. Cette journaliste est bilingue français-arabe, passe d'une langue à l'autre sans aucune difficulté, maîtrisant également le passage d'un registre plus prononcé de dialectal égyptien vers un registre d'arabe plus standard, qu'elle adapte en fonction de son interlocuteur. Chacune des séquences de ce reportage met en valeur des compétences de médiation qui peuvent offrir de nombreuses possibilités d'analyse et d'exploitation en classe. Le professeur a donc tout intérêt à exploiter ces supports en travaillant de manière privilégiée les compétences de médiation illustrées par la journaliste dans le cadre de la séquence proposée. Le prisme journalistique qui traverse l'ensemble des supports du dossier devait également être relevé par le candidat et ouvrir la voie à des propositions de scénarisation pédagogique, à la fois cohérentes et motivantes pour les élèves. Dans une perspective actionnelle, les élèves peuvent par exemple être amenés à réaliser, à la manière de la journaliste, des interactions similaires à celles observées dans les extraits vidéo.

La mise en évidence des interactions possibles entre les supports peut suggérer des pistes d'exploitation dans le cadre de la mise en œuvre. Ces pistes ne sont pas présentées à ce stade, mais ces exemples visent à montrer l'intérêt de l'analyse en vue de la préparation de la suite de l'épreuve.

Le jury rappelle aux candidats que la variation linguistique a toute sa place dans un cours de langue vivante. La présence de passages en dialectal ne constitue donc pas un motif d'exclusion d'un support. Il est au contraire attendu du candidat qu'il s'interroge sur la façon dont il va pouvoir exploiter en classe ce type de support.

Le jury met en garde les candidats contre une analyse trop détaillée d'un support au détriment des autres ou un temps excessif accordé à l'analyse des supports au détriment de la mise en œuvre du projet finalisé.

La mise en œuvre de la séquence

▪ *Propos introductif*

Comme indiqué précédemment, la mise en œuvre constitue le cœur de l'épreuve d'exploitation pédagogique de documents. Le candidat procède à cette deuxième partie de son exposé à partir des éléments qu'il a relevés lors de la présentation et de l'analyse du dossier. Cette première partie lui a permis de poser les fondations de son projet, d'orienter le choix du niveau visé pour la séquence pédagogique envisagée, et par conséquent, celui de la classe et de l'axe culturel retenu. Une analyse plus fine peut également permettre de préciser le moment de l'année où la séquence sera étudiée. Par exemple, une séquence proposée en début d'année de sixième doit tenir compte du fait que la majorité des élèves ne maîtrisent pas encore le système graphique et peuvent rencontrer des difficultés face à des textes écrits. Le candidat devra donc ajuster les activités écrites en fonction du niveau attendu des élèves, de la classe et des objectifs de la séquence.

Le candidat a par ailleurs tout intérêt à énoncer la problématique, la tâche finale, les objectifs culturels et linguistiques de sa séquence assez rapidement, avant d'entrer dans le déroulé de sa mise en œuvre. Toute sa démonstration doit permettre de montrer comment les différentes étapes de la séquence contribuent à la réalisation du projet final. Il est attendu du candidat qu'il opère des choix et qu'il se cantonne à la proposition de séquence qu'il aura retenue. Le candidat est évalué sur la pertinence de ses choix, la cohérence des différentes étapes de sa séquence, leur articulation aux supports du dossier, ainsi que sur la manière dont ces étapes servent la réalisation du projet final.

Le jury tient à préciser qu'il n'est pas attendu du candidat qu'il propose une description très détaillée, séance par séance de la séquence retenue. Il doit cependant veiller à inscrire sa démarche dans une réalité de classe concrète permettant au jury de se faire une idée précise de la façon dont les élèves seront mis en activité. Il convient ainsi de préciser les consignes

données, les aides éventuellement apportées, les activités langagières mobilisées, ainsi que les objectifs et compétences visés.

Cette partie de l'épreuve est celle qui a posé le plus de difficultés aux candidats. Le jury a pu regretter certaines propositions restées trop vagues. Les activités de compréhension, pourtant essentielles, ont parfois été très superficiellement abordées. Le jury attend des candidats qu'ils énoncent de manière très concrète la façon dont ils envisagent l'exploitation des supports. Un candidat ne peut ainsi se contenter d'affirmer qu'un document est facile à comprendre ou à l'inverse, que les élèves ne vont pas tout comprendre. Il est attendu qu'il montre précisément comment il compte accompagner les élèves dans la construction et la consolidation de la compréhension du document. Le jury attend également des candidats qu'ils aient conscience de l'importance des stratégies à mobiliser et développer chez les élèves. Cet aspect a été très peu évoqué par les candidats de manière générale.

La mise en œuvre de la séquence doit permettre aux membres de jury de comprendre la démarche didactique et pédagogique qui permettra aux élèves, à partir des supports du dossier, de réaliser le projet final de la séquence. Chacune des étapes doit montrer comment l'exploitation des supports peut contribuer à la réalisation de la tâche finale. L'exploitation du support n'est donc pas une fin en soi, mais un moyen.

Le jury s'intéresse ainsi tout particulièrement au cheminement de l'élève durant la séquence, c'est-à-dire au parcours qui le conduira d'un point A à un point B. Le jury évalue à la fois la cohérence du scénario didactique proposé et la solidité de sa mise en œuvre pédagogique. Le jury constate que les candidats ont rencontré des difficultés à se projeter dans ce cheminement, y compris ceux qui ont su énoncer de manière pertinente tâche intermédiaire et tâche finale.

- *L'identification de l'axe culturel*

Le jury a constaté que certains candidats ont choisi d'inscrire leur dossier dans un axe du programme qui n'était pas cohérent au regard du contenu proposé par les supports. Ainsi, un candidat a fait le choix de traiter le dossier n°3 en lien avec l'axe « Art et pouvoir » du cycle terminal. Ce choix reposait sur un élément marginal du dossier - un extrait de titre de presse tiré du document 4 faisant mention d'un « effort de guerre » - faisant implicitement référence au conflit israélo-arabe et au contexte de la guerre de juin 1967. Le candidat a considéré, à tort, que les élèves seraient en mesure de comprendre ce contexte à partir de la simple mention de la date 1967. Un élément marginal du dossier ne peut devenir un élément central dans l'exploitation proposée. En l'occurrence, les supports du dossier ne permettaient pas de traiter de manière pertinente la question de la relation de l'artiste au pouvoir politique.

Le choix de l'entrée culturelle du programme détermine également, d'une certaine manière, l'exploitation du dossier. Il convient donc de veiller à sa cohérence avec le niveau des élèves et l'exploitation proposée. Dans le cas du dossier n° 4, les supports du dossier permettaient d'introduire la notion d'auteur (à travers un extrait de documentaire sur l'auteur et texte écrit

de la main de l'auteur), celle de *portrait* (portrait de l'auteur réalisé par son fils) et enfin celle de *personnage de fiction* (à travers les illustrations). Le projet d'exploitation pouvait se donner comme objectif de découvrir un auteur de littérature jeunesse, sa vie et son œuvre, en interrogeant la frontière entre réalité et fiction. Il était possible de traiter le dossier dans le cadre de l'axe 1 de la classe de sixième « Personne et personnage ». L'exploitation proposée devait cependant être adaptée à des élèves ayant débuté l'apprentissage de l'arabe à la rentrée de la classe de sixième. Il était également possible d'aborder le dossier à travers l'entrée des langages artistiques de la thématique culturelle « Langages » du cycle 4. Ce choix avait pour avantage de permettre d'exploiter les supports écrits de manière plus approfondie qu'en classe de sixième.

- *La problématique*

L'énonciation d'une problématique est une étape indispensable de l'exposé du candidat. Le jury rappelle que cette problématique doit s'appuyer sur les éléments explicites du dossier, dans la mesure où les élèves doivent pouvoir appréhender la problématique sans grande difficulté à partir de l'exploitation des documents. La problématique doit ainsi émerger du questionnement suscité par l'articulation entre les différents documents. L'objectif est bien, *in fine*, de placer les élèves en situation de découvrir puis d'éprouver la problématique choisie qui servira de fil conducteur à la séquence.

Dans le dossier n° 1, les portraits de Antara et Abla constituent l'élément central du dossier. Au niveau linguistique, l'exploitation proposée avait tout intérêt à travailler la description, notamment à partir des éléments descriptifs présents dans les documents écrits. Au niveau culturel, il était important de rappeler l'origine géographique du couple légendaire ainsi que la façon dont l'épopée de Antar a contribué à l'inscrire dans la mémoire collective. L'extrait documentaire raconte comment l'artiste Abu Subhi At-Tinawi, inspiré par ces récits, redonne vie au couple et bien que le désert n'apparaisse pas explicitement dans le décor, plusieurs éléments des portraits renvoient à la société antéislamique et à la Péninsule arabique. Boutros Al-Maari s'inspire à son tour de son aîné tout en renouvelant l'approche. La ville de Damas s'invite parfois dans le décor, témoignant d'une réappropriation locale de ces figures légendaires. La problématique pourrait ainsi être formulée de la manière suivante : « Sous quels traits les deux artistes damascènes ont-ils représenté Antara et Abla, ce couple légendaire originaire de la Péninsule arabique et devenu symbole de leur ville ? ».

Parfois, les problématiques proposées ont pu trahir une prise en compte incomplète des éléments incontournables du dossier. Par exemple, dans le dossier n°4, un candidat a proposé une problématique centrée sur la question du traitement, par les arts, des héros historiques. Cette proposition n'était pas recevable, d'une part parce que tous les supports du dossier ne relevaient pas du champ artistique et, d'autre part, parce que l'analyse des documents permettait d'interroger le caractère historique du personnage de Zaphira. Il aurait donc été possible de traiter le dossier dans le cadre de l'axe « Territoire et mémoire » du cycle terminal. Une problématique pertinente aurait pu être formulée ainsi : « Alger, 1516-1518 : quels héros ? quels enjeux de territoire et de mémoire ? ». Les élèves auraient alors pu être amenés à

identifier les convergences et les divergences entre les documents, à établir puis comparer les portraits des principaux personnages évoqués, à s'interroger sur les raisons des écarts de points de vue et à proposer des pistes d'interprétation.

- *Le projet final*

L'énoncé du projet final détermine le scénario de la séquence. Il peut être présenté au jury assez rapidement à l'issue de la présentation des documents.

Certains candidats, soucieux d'aller au-delà des documents du dossier, ont proposé des tâches finales réalisées à partir de supports autres que ceux du dossier, dans l'idée de formuler des pistes de prolongement. Ainsi, à propos du dossier consacré à Antara et Abla, un candidat a formulé une proposition de projet final tout à fait pertinente : la réalisation, par les élèves, d'une exposition dans laquelle un conteur, à la manière du hakawati, raconterait une ville et ses héros. Ce candidat a cependant proposé de faire travailler les élèves sur une autre ville que Damas, et d'autres héros que Antara et Abla. Le jury rappelle ici que le projet final doit être réalisé à partir des éléments du dossier. Les élèves ne peuvent pas mener de front la préparation d'une tâche finale et la découverte de nouveaux supports, d'une nouvelle thématique, et d'un nouveau lexique. Il serait néanmoins possible d'enrichir le corpus en mobilisant d'autres œuvres, à condition qu'elles s'inscrivent dans le même cadre thématique et artistique, en l'occurrence la représentation du couple de Antara et Abla par les mêmes artistes. On pourrait également envisager de prolonger le sujet dans un contexte géographique différent, en s'intéressant par exemple à la tradition de la représentation de ce même couple dans la peinture sous verre en Tunisie. Là encore, les élèves pourront s'appuyer sur ce qu'ils ont étudié dans le cadre de la séquence pour réaliser le projet final.

- *Récapitulatif*

À éviter :

- Consacrer trop de temps à la présentation des documents au détriment de la mise en œuvre de la séquence ;
- Proposer une analyse fine et poussée de chaque document et de ses enjeux civilisationnels ;
- Présenter les documents dans l'ordre sans se soucier de l'ensemble formé par le dossier ;
- Proposer une mise en œuvre détaillée séance par séance de la séquence ;
- Plaquer un projet final de manière artificielle, sans que les étapes de la séquence décrite ne permettent aux élèves de se préparer à sa réalisation ;
- Rester général ou abstrait dans les activités et les consignes ;
- Oublier de mentionner les modalités de travail en classe ou la trace écrite ;
- Confondre évaluation et entraînement.

À faire :

- Présenter les documents en mettant en avant leur intérêt didactique ;
- Interroger les liens entre les documents et la façon dont ils pourront s'articuler les uns aux autres dans l'exploitation proposée ;
- Mettre en exergue les principales étapes de la séquence ;
- Dégager des étapes et des objectifs par étapes qui soient cohérents avec le projet final défini ;
- Donner des exemples précis et concrets de mise en œuvre et d'activités : consignes, trace écrite, exemples de productions possibles d'élèves ...

Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère

Les consignes de l'épreuve

Les consignes de l'épreuve étaient cette année précisément formulées et indiquées comme suit (partie en italique) :

Durée : 30 minutes maximum

Cette partie de l'épreuve prend appui sur un document audio en langue arabe dont vous prenez connaissance en présence du jury. Elle consiste en un compte rendu suivi d'un entretien, les deux se déroulant en langue arabe. Dix minutes maximum imputables sur la durée totale des entretiens pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury. Cet échange se déroule en langue arabe.

Pour cette seconde partie de l'épreuve orale d'admission, les modalités suivantes ont été retenues pour cette session 2026.

Le candidat découvre un document audio (podcast, extrait de débat radio, reportage d'actualité, interview, etc.) d'une durée d'environ 2 minutes. Il est invité par le jury à prendre place dans la salle d'interrogation et dispose d'un stylo et de feuilles de brouillon. Le jury procède au lancement des trois écoutes du document, en les séparant d'une minute de silence. Le temps de préparation, d'une durée de dix minutes, débute dès le lancement de la première écoute.

À l'issue de cette phase de préparation, le candidat procède au compte-rendu du document. Cette restitution sert ensuite d'amorce pour la conduite d'un échange entre le candidat et le jury. L'ensemble de cette seconde partie - comprenant à la fois le compte-rendu et l'entretien en interaction- dure vingt minutes.

Les documents supports utilisés lors de cette session sont des documents audio, issus

principalement de programmes radiophoniques ou de podcasts. Les thématiques abordées sont variées. En voici quelques exemples :

- Extrait d'une série radiophonique marocaine en arabe littéral qui adapte à la radio un roman de Abdelkarim Ghallab ;
- Entretien avec l'auteur égyptien Gamal Ghitani autour de la ville du Caire ;
- Entretien avec un artiste tunisien autour d'un morceau qui revisite la légende de Bou Saadiyya et le patrimoine musical stambeli des descendants d'esclaves ;
- Reportage autour du personnage légendaire de Aicha Kandicha au Maroc.

Contrairement à la première partie de l'épreuve orale, consacrée à l'exploitation pédagogique de documents, la didactique et la pédagogie ne constituent pas l'enjeu central de cette seconde partie. Le jury évalue ici les compétences disciplinaires du candidat, sa maîtrise de la langue arabe, tant en compréhension qu'en expression, ainsi que ses compétences culturelles ancrées dans l'ère arabophone. Il ne s'agit pas d'un contrôle de connaissances, mais plutôt de pouvoir apprécier la capacité du candidat à mobiliser ses connaissances et compétences dans le cadre d'un exercice complexe et réalisé en temps limité. Le jury conseille aux candidats de s'entraîner régulièrement à ce format en temps réel, afin de mieux anticiper la situation de découverte d'un document inconnu qui peut être déstabilisante. Une préparation rigoureuse et régulière peut aider le candidat à développer des stratégies efficaces et à optimiser le temps de préparation. Elle permet également d'éviter que le candidat puisse céder à la panique, et perde ses moyens lors de la préparation ou lors du déroulement de l'épreuve.

Le candidat ne doit pas se contenter de restituer le contenu du document, en passant de l'explicite à l'implicite. Il est également attendu qu'il identifie le contexte et la situation d'énonciation. Il devra enfin montrer qu'il a compris la portée du document, son intention et le point de vue défendu. L'ensemble de ces éléments permettront d'apprécier le niveau de compréhension du document par le candidat ainsi que sa capacité à en rendre compte dans une langue arabe fluide et maîtrisée. La méthodologie mobilisée dans le cadre de cet exercice fait partie des compétences professionnelles attendues d'un professeur, qui peut être amené à entraîner et évaluer ses élèves de cycle terminal, et doit de ce fait maîtriser l'usage des grilles pour l'évaluation de la compréhension et de l'expression du cycle terminal².

Le jury attend donc des candidats qu'ils ne se contentent pas d'une compréhension superficielle des documents et qu'ils soient capables d'en proposer une analyse distanciée et critique. C'est dans ce va-et-vient entre une immersion dans la logique interne du document et une prise de hauteur que le candidat peut inscrire le document dans un champ de références plus large, mieux cerner sa singularité, formuler une analyse structurée et identifier une ou plusieurs problématiques pertinentes et ancrées.

Le jury n'attend pas du candidat qu'il maîtrise l'ensemble des références historiques, littéraires,

² <https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/grilles-lva-et-lvb-avec-premierepdf-97680.pdf>

culturelles évoquées dans les documents supports de cette épreuve. Il est en revanche attentif à la façon dont le candidat mobilise ses connaissances pour faire face à cette situation, construire du sens et émettre des hypothèses.

Le jury constate que les prestations des candidats ont été inégales lors de cette session. Si certains candidats ont su se démarquer et réussir cette épreuve, le format de l'épreuve a pu mettre en difficulté un certain nombre. Le jury rappelle que cette partie de l'épreuve intervient immédiatement à l'issue de la première partie, sans interruption entre les deux temps. Le jury encourage donc vivement les futurs candidats à se préparer individuellement aux conditions de passation de l'ensemble de l'épreuve d'admission. La réussite à cette épreuve nécessite en effet une forme d'endurance qui ne saurait être improvisée le jour de la passation.

Le jury espère que le présent rapport fournira aux futurs candidats des conseils utiles et des pistes pour se préparer au mieux aux épreuves du concours du Capes interne.

Annexes : exemples de dossiers

Les dossiers suivants ont servi de supports à l'épreuve d'exploitation pédagogique de documents lors de la session 2026.

Sujet n°1 (dossier collège) :

Le dossier est composé des documents suivants :

Document 1 : Vidéo à visionner sur la tablette

مقطع من فيلم وثائقي، " التيناوي"، إخراج وديع يوسف، المؤسسة العامة للسينما، 1975.³

Document 2 :



³ Le documentaire est disponible en ligne. Seul un extrait du documentaire a été proposé dans le dossier.

يستضيف غاليري "أوريانيس" في دبي بدولة الإمارات العربية المتحدة معرضاً فنياً بعنوان "عبله في باب توما" للفنان التشكيلي السوري بطرس المعري.

- أجرت شبكة مراسلين حواراً مع الفنان المقيم في مدينة هامبورغ الألمانية حول معرضه الجديد :
- تمتلك رؤية فريدة لمدينة دمشق وباب توما تحديداً، كيف تجسد هذه الأماكن في لوحاتك؟
 - في لوحاتي، باب توما ليس مجرد ساحة بل نقطة التقاء العشاق والذكريات. باب توما هو أيضاً الحي الذي ولدت فيه. دمشق مدينة متخيلة وأسطورية بالنسبة لي، كانت مركز الكرة الأرضية قبل أن تحدد الخرائط الحديثة مكانها. عبله، الحبيبة التي يرافقها شيبوب⁴ في رحلاتها، تمثل روح المدينة التي أريد أن أصورها بحب وشغف، فالمدينة بلا ألوان وموسيقى وحب تفقد جوهرها.
 - هل ترى أن هذه الأعمال تخدم توثيقاً تاريخياً أم أنها أكثر تعبيرية وشعرية؟
 - لوحاتي ليست وثائق تاريخية، بل هي حكايات الذاكرة وشغف المحب وهي محاولة لإحياء روح دمشق من خلال الفن، تُبرز جماليات الحياة اليومية، التفاصيل التي لا تُرى إلا بعين المحب.

يذكر أن بطرس المعري من مواليد دمشق عام 1968، تخرج في كلية الفنون الجميلة بجامعة دمشق عام 1991، وحصل على الدكتوراه في فن الكتاب المصور من باريس عام 2006، قبل أن يهاجر إلى ألمانيا عام 2013.

من موقع "مراسلين"، 16 نوفمبر 2025 (بتصرف).

Document 3 :

سيرة عنترة بن شداد في سردية التشكيل العربي



⁴ هو شيبوب بن شداد أخو عنترة

تقول نجاح حرب عن جدها أبو صبحي التيناوي "كان جدي وكعادة أهل الشام يذهب إلى مقهى الحكواتي ويستمتع منه لقصص الزير سالم وعترة وعبله والظاهر بيبرس وغيرهم فنترسخ هذه القصص بمخيلته وعندما يعود إلى محله في باب الجابية يستعيد هذه القصص ويرسمها على الزجاج ويقوم بتركيب ألوان خاصة به وبنفسه لتنتج معه لوحات جميلة تعبّر عما تحدث به الحكواتي."

يظهر عنترة في أعمال أبو صبحي التيناوي كفارس أسود اللون يركب دائماً جواده الأجر. يظهر بالزي الميداني، والشارب الطويل، مجهزاً بالنبال والخنجر، حاملاً بيده رمحه. أحياناً يضرب بسيفه عدوه عبد زنجير، وأحياناً أخرى يصارع ملك الجان، أو يقطع برمحه رأس الثعبان (رمز الشر). إلى جانب هذه الرسوم يكتب الرسام ألقاب عنترة وأسماء مرافقيه، وتُزين اللوحة بشيء من شعره "من الرجال سلاسل وقيود وكذا النساء خلاخل وعقود".

وتبدو عبله، في هذه الرسوم امرأة جميلة، مزدانة بالحلي والعقود، متألفة بالزي البدوي، تارة تظهر على حصان، وتارة على جمل داخل هودجها. إلى جانبها يُكتب "عبله ابنة مالك" وأسماء الصحابة والمرافقين. أما عنترة وعبله في رسم واحد، فيظهريان وكأنهما في عرس، هو على الحصان وهي في الهودج، ومعهما مرافقون وخلفهما رموز شعبية : أفعى، نخيل، كف، أسد، طيور، زهور إلخ...

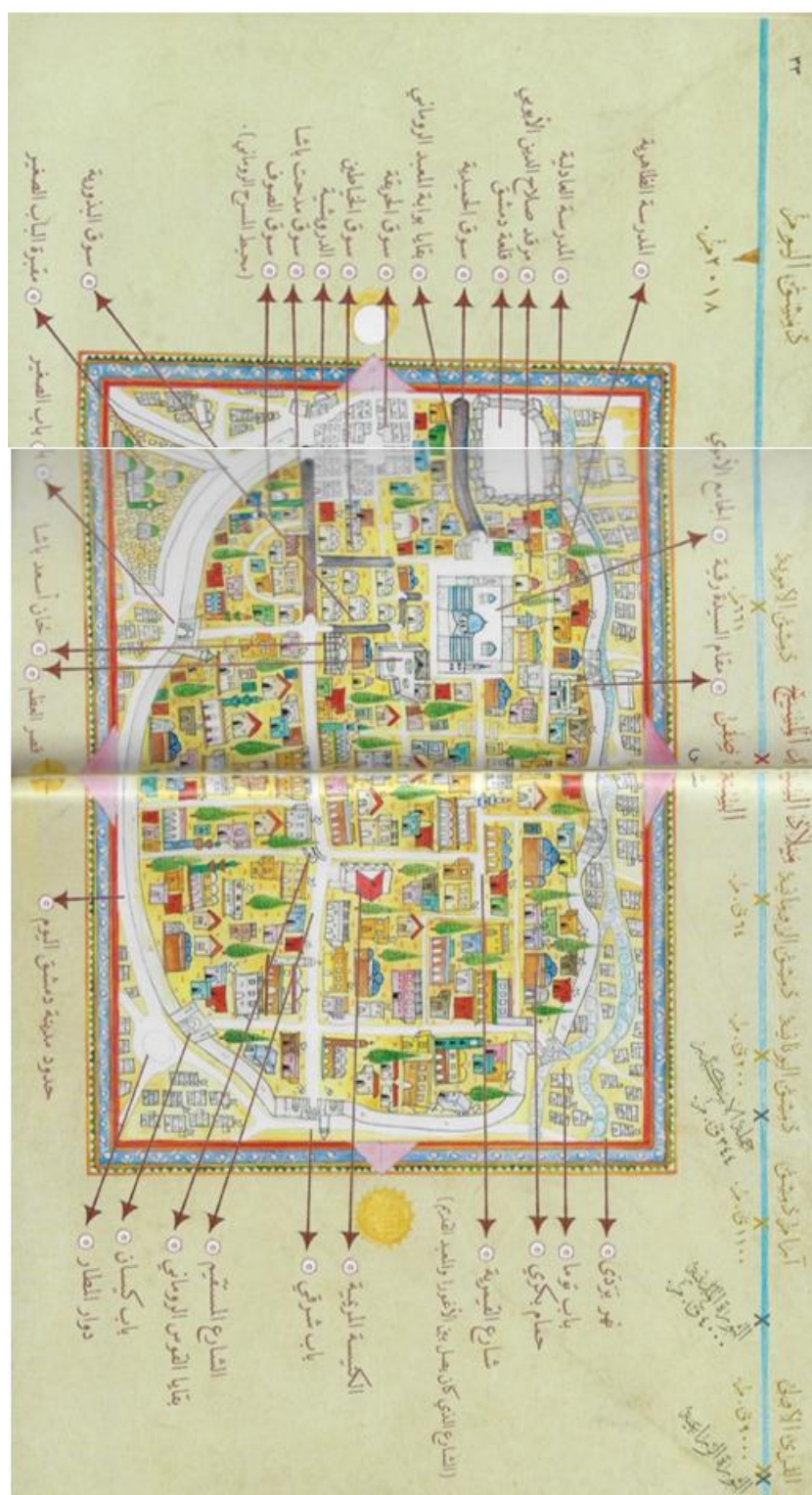
حميدة الطيلوش، موقع "أنباء شبكة أخبار العراق"، مارس 2016 (بتصرّف).

Documents 4 :

Document 4 A :

باب الجابية هو أحد الأبواب السبعة لمدينة دمشق القديمة. يقع غرب سور دمشق عند نهاية سوق مدحت باشا (أو السوق الطويل). تقع زاوية الهنود في الجزء الجنوبي الشرقي لدمشق، جنوب شرق الجامع الأموي، بالقرب من مقبرة باب الصغير. يقع باب توما في الجهة الشمالية الشرقية من دمشق القديمة، وهو أحد الأبواب السبعة التاريخية لسور المدينة، ويُعتبر مدخلاً رئيسياً إلى الأحياء المسيحية.

عن موقع "روح سوريا" (بتصرّف)



من "دمشق قصة مدينة"، بقلم ورسوم آلاء مرتضى، دار البلسم 2018.

Sujet n°2 (dossier lycée)

Le dossier est composé des documents suivants :

Document 1 :

إعلان فيلم "الأخيرة"⁵، إخراج داميان أنوري وعديلة بن ديمراد، 2022.

Document 2 :



"أسطول بابا عروج أمام الجزائر سنة 1529"، منمنمة لمحمد راسم (1896-1975)، تاريخ مجهول.

⁵ La bande annonce du film « La dernière reine » est disponible en ligne.

التاريخ

3 - الوجود العثماني في الجزائر

ماهي العلاقة بين اضطراب الأمن والملاحية في البحر الأبيض المتوسط، وتحول الجزائر إلى ولاية عثمانية ؟

ذاع صيت الإخوة بربروس في صدّ القرصنة الأوروبيّة ونجدة مهاجري الأندلس. ونتيجة اشتداد الهجمات الإسبانية على الموانئ الجزائرية استنجد بهم أهالي الجزائر.

السند: 1

بأستشهاد عروج سنة 1518م شعر أخوه خير الدين بالخطر، فأشار على أهالي بطلب الحماية من السلطان العثماني، ونظراً للتشابه العقائدي بين الطرفين لبي سكان مدينة الجزائر الطلب فأصبحت الجزائر بذلك ولاية عثمانية بإرادة سكانها.

السند: 2

البائلك: تقسيم إداري للجزائر خلال العهد العثماني.

عن كتاب التاريخ والجغرافيا للسنة الرابعة من التعليم الابتدائي، الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية، الديوان الوطني للمطبوعات المدرسية، 2017.

Document 4 :

إنّنا في الجزائر، أوائل القرن السادس عشر. تحديداً عام 1516، حيث سيضطرّ الملك سليم التومي إلى طلب العون من القرصان بربروسا، أو ذي اللحية الحمراء كما يُلقَّب. سيلتِي القرصان الطلب، وسيخوض المعارك واحدة تلو الأخرى مع قراصنته الصعاليك ومحاربيه الأشداء. وسيتمكّن مع قوّات الملك سليم من تحرير البلاد من طغيان الإسبان ودحرهم.

بعد دحر الإسبان كان من المفترض أن يرحل بربروسا مع قراصنته إلى سُفْنهم وحياتهم العنيفة في عرض المتوسط، إلّا أنّ عروج بربروسا سيطمع في السيطرة على البلاد، ويُقرّر البقاء مع قوّاته في الجزائر. ويُشاع أنه قتل الملك سليم، وحاول أن يتزوَّج من زوجته الملكة زفيرة، التي تُقرّر أيضاً البقاء في البلاد والصمود؛ وهو ما يجعلها رمزاً للنضال ضدّ عروج وعصابته في عيون أبناء شعبها.

وعلى الرغم من مشاركة الفيلم في العديد من المهرجانات، كـ"مهرجان مالمو للسينما العربية" في دورته الثالثة عشرة حيث نالت فيه بن ديمراد، جائزة أفضل ممثلة عن دور زفيرة، إضافة إلى مهرجانات أخرى، فقد تعرّض، أيضاً، لكثير من النقد حول مصداقية الأحداث التاريخية التي يتناولها، لا سيما تلك المتعلقة بشخصية زفيرة نفسها، وتالياً الاستعانة بالخارج مثل الإسبان وتسليم البلاد للعثمانيين.

عن "الملكة الأخيرة".. فيلم يروي تاريخاً غير مثبت، بتاريخ 22 سبتمبر 2023 ، موقع العربي الجديد، (بتصرّف).

Sujet n° 3 (dossier lycée)

Le dossier est composé des documents suivants :

Document 1 :

تغطية سلوى حجازي لرحلة كوكب الشرق أم كلثوم التاريخية إلى باريس (المقطع الأول)⁶

Document 2 :

تغطية سلوى حجازي لرحلة كوكب الشرق أم كلثوم التاريخية إلى باريس (المقطع الثاني)⁷

Document 3 :

على مسرح الأولمبيا الشهير في باريس، وتحديدًا في 13 نوفمبر/ تشرين الثاني 1967 تقف مغنية مصرية ملقبة بـ "كوكب الشرق" آنذاك، وهي تتحكم تحكماً تاماً ساحراً بالجمهور، الذي يضج بالتفاعل بالآهات وصيحات الثناء والتصفيق بينما باريس بأكملها نائمة. تتجاوز الساعة الواحدة صباحاً والجمهور مازال يسكر بالطرب، حين يقرر شاب أن يهجم فجأة على المسرح ليقبّل قدمها. تحاول الست فك قدمها من يديه، فترتبك تماماً وتسقط على المسرح، قبل أن يتدارك الجميع الموقف بعد لحظات من الصمت بين الانسجام معها، والصدمة مما حدث. يصحب الحراس الشاب خارج المسرح، وتستدرك أم كلثوم ما حدث بغنائها للشرط الشهير من قصيدة الأطلال "هل رأى الحب سكارى، مثلنا"، مبتسمة، والجمهور يضحك من ذكائها، ومن ندرة الفعل الذي شهده لتوهم على المسرح.

كان برونو كوكاتريكس مدير مسرح الأولمبيا - باريس الأشهر بفرنسا، وأحد أشهر مسارح أوروبا، والذي أقام حفلات لطواهر تلك الفترة الموسيقية مثل فرقة البيتلز وإديت بياف، يبحث عن الانفتاح على ثقافات العالم الشرقية. وكأي منقب عن الآثار، سافر إلى مصر، وقابل وزير الثقافة آنذاك والكاتب والباحث ثروت عكاشة، والذي نصحه بالتعاقد مع أم كلثوم على الفور. ذهب كوكاتريكس لمقابلة أم كلثوم في منزلها في الزمالك بحضور الكاتب ومترجم الفرنسية الشاب الواعد آنذاك محمد سلماوي، ليكون وسيطاً بالتواصل والاتفاق. تفاجأ برونو من تلك السيدة التي تريد أن تحصل على أجر أعلى من أجر إديت بياف؛ نجمة فرنسا آنذاك، ولكن سبباً ما جعله يوافق على شروطها .

تم الاتفاق على أن تصل أم كلثوم إلى فرنسا قبل الحفل بأربعة أيام، وطرحت التذاكر في الشباك الخاص بالمسرح، وطوال فترة إتاحتها وقبل وصول أم كلثوم، لم تباع الكثير من التذاكر. بدأ برونو كوكاتريكس يفكر كيف يصل لتسوية بخصوص تسوية الأجر المرتفع للغاية. فكر أن يقدم التلفزيون الفرنسي حواراً مع

⁶ Le reportage est disponible en ligne. Le document 1 du dossier est une compilation d'interviews de la journaliste avec différents fans.

⁷ Le document 2 est un extrait de la partie du reportage consacrée à la revue de presse française.

أم كلثوم يذاع بعد نشرة الأخبار مساءً. ما حدث بعد هذا الحوار بدأ ينسج خيوط الأسطورة، فكان أحدهم قد دخل بيت كل عربي مغترب في فرنسا والدول المحيطة ليعلن أن أم كلثوم في الدار. شهدت المبيعات ارتفاعاً قياسياً، خاصة من الجمهور المغربي المهاجر في فرنسا. انضم جمهور إضافي عبر رحلات من ألمانيا وإنجلترا لحضور الحفل. نفذت التذاكر في وقت قياسي، حتى أن برونو اضطر أن يتيح مساحات معينة للجمهور الواقف بحيث يزيد سعة المسرح .

ويعتبر ذلك الحفل أحد أعلى الحفلات تحقيقاً للإيرادات في تاريخ المسرح الباريسي، وقد خصصت لسرد وقائعه جريدة لوموند فصلاً ضمن ملفها حول أعظم الحفلات التي أقيمت في باريس.

يوسف علي، موقع "بيلبورڊ"، 3 فبراير 2025 (بتصرف).

Document 4 :

أم كلثوم تحوّل "أولمبيا" باريس جريدة عربية
١٣ سفيراً و ٢٢٠٠ سماع و ٥ ساعات حيرت سائقي التاكسي



✳ ٢٥ جنيتها استرلينيًا ثمن التذكرة في حفلة أم كلثوم

★ وقف أم كلثوم في التاسعة الليلة على مسرح أولمبيا في قلب عاصمة الفن والجمال لكي تفتي أمام ٢٠٠٠ من العرب يتوافدون على باريس منذ ٦ أيام من أجل لقاء سيدة الغناء العربي ! أن تلك الحفلة أم كلثوم قد تم حجزها منذ ١٠ شهور بعد أن فتح المسرح باب الحجز .

ان ثمن التذكرة في الدرجة الأولى ٢٥ جنيه استرليني !

بقية التذاكر ثمنها على التوالي ٢٠ و ١٥ و ١٠ و ٥ جنيهات استرلينية

■ بلغ دخل الحفلات في باريس ٢٥ ألف جنيه استرليني كمن نصيب أم كلثوم

متها ١٤ ألفا حولتها إلى الجهود العربي .

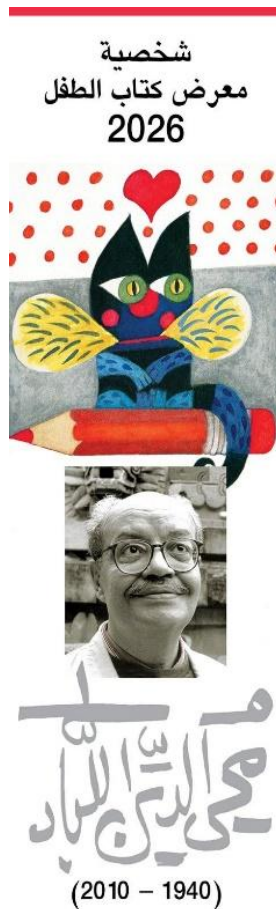
Sujet n° 4 (dossier collège)

Le dossier est composé des documents suivants :

Document 1 : Vidéo à visionner sur la tablette

مقطع من حوار مع محي الدين اللباد، تاريخ مجهول.⁸

Documents 2 A et B :



Document 2 A :
اختيار الفنان محيي الدين
اللباد شخصية معرض كتاب
الطفل سنة 2026.



Document 2 B :
صورة النقطتها محي الدين اللباد لقطه " ترافولتا"،
تاريخ غير محدد . من أرشيف محي الدين اللباد

⁸ Il s'agit d'un extrait d'un entretien disponible en ligne en tapant dans un moteur de recherche : لمبدع الكبير محي الدين اللباد :

Document 3 :

صُورَةٌ لِي ، حَفَرَ عَلَى الْكُتَبِ ، لِأَجْلِ الْبَادِ ، ١٩٨٦



♦ المصطفى بالعلم هو :
 محمد عيسى الدين موسى البدار
 • ولدت بجب القطعة في القاهرة القديمة
 عام ١٩٤٠ .

♦ درست في تصوير اللوحات في كلية الفنون
 اجميلة بالقاهرة من ١٩٥٧ إلى ١٩٦٢ ، التي
 لم أمارس هذا الفن بعد أيام الدراسة بل
 اهتمت برسوم المعلقة للصباغة .

♦ عملت منذ سنوات الدراسة الثانوية رساما
 في الصحف والمجلات . وأثناء دراستي للفنون
 اجميلة بدأت أول عمل لي في مجلة « شباد »
 وأصدرت أول كتاب للأطفال في « دار
 المعارف »

♦ في عام ١٩٦٢ عملت رساما في « روز اليوسف »
 و « صباح الكبر » ، ومنذ ذلك الوقت وأنا
 أعمل رساما وكاتبا وصانعا للكتب في مصر
 ويعزها من الدول العربية .

♦ في لبنان : أكبرها « مصطفى » الذي يكمل دراسته
 العليا في الاقتصاد ، و « أحمد » الذي تخرج من كلية
 الفنون اجميلة .

من كتاب كشكول الرسام، 1988، دار الفتى العربي، بيروت.

Document 4 :

أدلى القط العجوز بتصريح للجريدة الصادرة في الغابة أعلن فيه توبته من مطاردة العصافير وعزمه على الامتناع عن أكل لحمها والاكتفاء بسماع أغانيها. ودعا العصافير إلى وليمة يقيمها في بيته احتفالاً بتوبته.

وعقدت العصافير اجتماعاً لمناقشة تصريحات القط. وكان أول المتكلمين عصفور شره لا يعرف الشبع. فصاح قائلاً: " أنا جائع وسأذهب إلى وليمة القط".



فتعالت صيحات العصافير مستكزة محذرة. فسخر العصفور الشره من نصائح رفاقه العصافير. وذهب إلى الوليمة فاستقبله القط مرحباً. وقدم إليه سيجارة فرفضها العصفور لأن تدخين السجائر يؤدي حنجرته ويسبب له السعال.

راح القط يتحدث مع العصفور بود وألفة. وعندما تأكد من أن العصفور هو الوحيد الذي لبي دعوته، انقضّ عليه وأمسك به فبكى العصفور. فقال له القط مزهواً: " أتبكي خوفاً مني؟"



فأجاب



العصفور قائلاً: " أنا أبكي ندماً ولكني في المرة القادمة سأعمل بنصائح رفاقي الصغار".

فضحك القط وقال للعصفور: " لن يتاح لك أن تندم ثانية". ولم يأبه القط لصراخ العصفور وأكله في لقمة واحدة.

مائدة القط، قصة لزكريا تامر، رسوم محي الدين اللباد، دار الفتى العربي، 1975 (بتصرف)